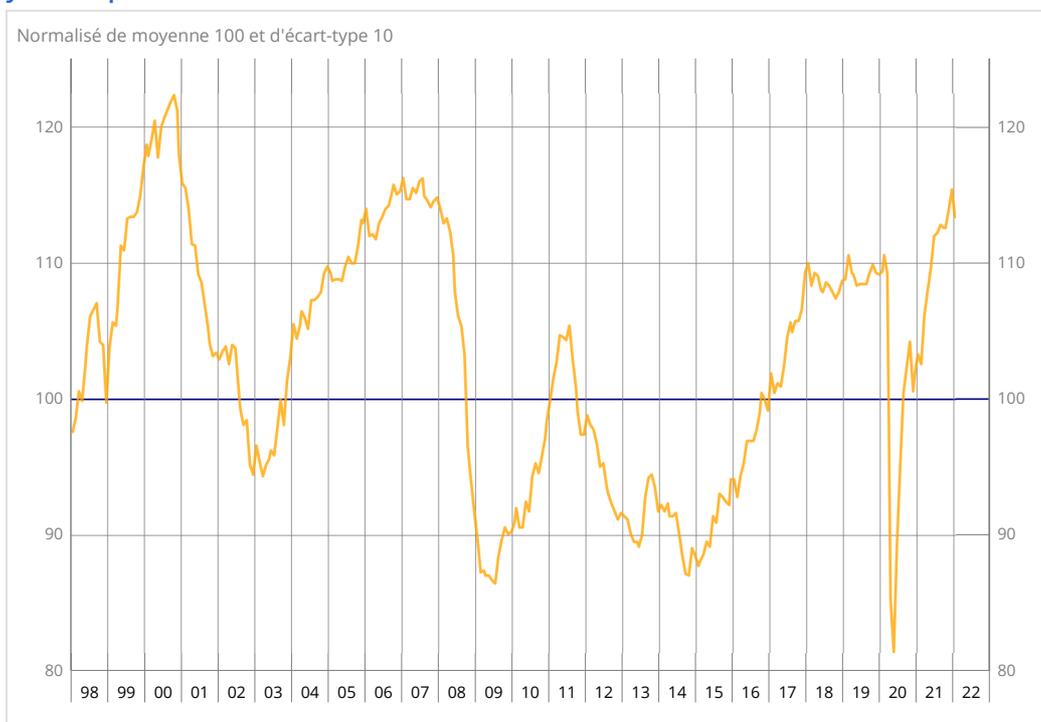




En janvier 2022, les chefs d'entreprise du bâtiment sont moins confiants quant aux perspectives d'activité. L'indicateur de climat des affaires baisse de deux points, à 113, tout en restant largement au-dessus de sa moyenne de longue période (100). Les soldes d'opinion relatifs à l'activité, tant passée que future, contribuent principalement à cette baisse du climat.

Indicateur synthétique du climat des affaires



Source : Insee

	Moy*	Oct. 21	Nov. 21	Dec. 21	Jan. 22
Climat des affaires	100	113	114	115	113
Activité passée	-3	7	10	11	3
Activité prévue	-4	13	14	21	12
Perspectives générales	-15	14			8
Effectifs passés	-5	4	6	9	3
Effectifs prévus	-2	16	19	20	17
Jugements sur les carnets de commandes	-21	0	3	8	2
Carnets de commandes (en mois)	5,9	8,8	8,8	8,9	8,7
Taux d'utilisation des capacités de production (en %)	88,8	92,5	92,7	93,0	92,7
Obstacles limitant la production (en %) **	65	72	71	74	71
- Pour insuffisance de personnel (en %) **	28	47	45	48	43
- Pour difficultés d'approvisionnement (en %) **	5	29	29	32	29
Goulots de production (en %)	33	49	48	49	51
- Pour insuffisance de personnel (en %)	15	26	27	28	23
- Pour difficultés d'approvisionnement (en %)	2	15	14	15	15
Difficultés de recrutement (en %)	59	77			77
Prix	-12	31	35	38	43
Situation de trésorerie	-10	-8			-7
Délais de paiement	30	26			25
Incertitude économique ressentie ***	9	8	8	6	5

* Moyenne depuis avril 1978 pour le climat, depuis septembre 1993 pour les soldes, depuis avril 2021 pour le solde sur l'incertitude économique ressentie

** Pourcentages de réponses pondérées non CVS

*** Solde d'opinion non CVS

Source : Insee - enquête mensuelle de conjoncture dans le bâtiment

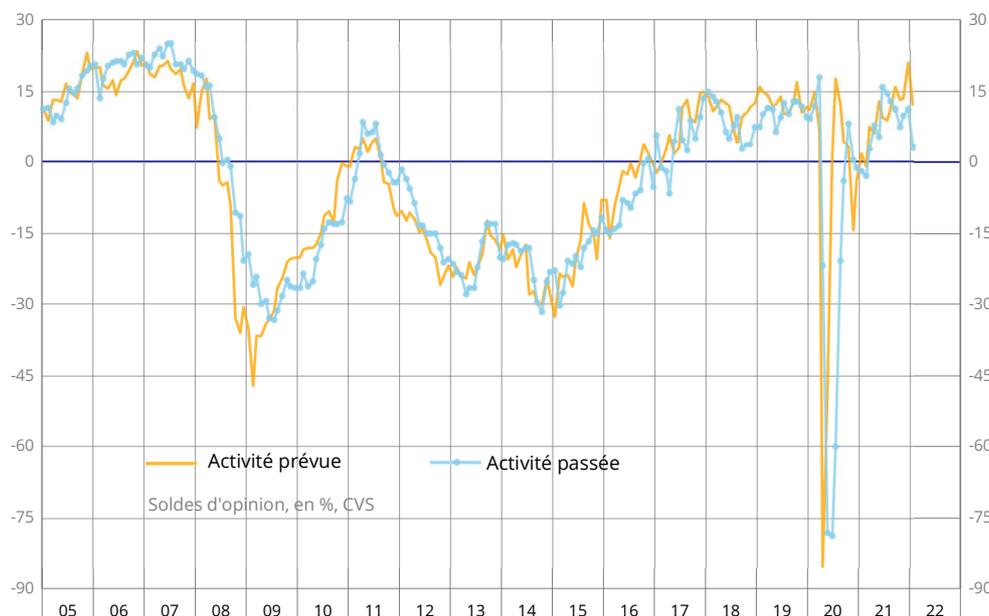
Les entrepreneurs du bâtiment sont moins optimistes sur leur activité prévue

En janvier 2022, les entrepreneurs du bâtiment se montrent bien moins optimistes que le mois précédent sur leur activité prévue pour les trois prochains mois : le solde correspondant recule fortement tout en restant nettement au-dessus de sa moyenne de longue période. Le solde d'opinion des entrepreneurs sur leur activité des trois derniers mois diminue également de façon marquée, tout en restant au-dessus de sa moyenne.

L'opinion des entrepreneurs sur les perspectives générales d'activité du secteur, mesurée trimestriellement, se dégrade elle aussi ; le solde associé se situe cependant largement au-dessus de sa moyenne.

Dans l'ensemble, quasiment autant d'entrepreneurs que le mois précédent jugent qu'il leur est difficile de prévoir l'évolution de la situation de leur entreprise. Le solde correspondant est quasi stable.

Évolution de l'activité dans le bâtiment



Les tensions sur l'appareil productif restent très intenses

En janvier 2022, le taux d'utilisation des capacités de production est quasi stable. À 92,7 %, il se situe au-dessus de sa moyenne de longue période (88,8 %).

Les chefs d'entreprise sont légèrement moins nombreux que le mois précédent à déclarer que des obstacles limitent leur production : leur proportion se replie mais reste supérieure à son niveau moyen de long terme. Ainsi, 43 % font face à des difficultés dues à une insuffisance de personnel, une part en baisse ce mois-ci, et 29 % d'entre eux déclarent des difficultés d'approvisionnement, une part également en baisse par rapport au mois précédent.

Dans le même temps, la part des entreprises à la limite de leur capacité de production, c'est-à-dire qui ne pourraient pas produire davantage avec leurs moyens actuels si elles recevaient plus de commandes, est en légère hausse. Ce mois-ci, un peu plus de la moitié des entrepreneurs se disent dans cette situation, contre un tiers en moyenne de longue période. Plus précisément, près d'un quart des entrepreneurs se disent à la fois incapables d'accroître leur production en cas de commandes supplémentaires et faisant face à des difficultés faute de personnel, une part moins importante que le mois précédent mais bien plus forte qu'en moyenne. La part des entrepreneurs ne pouvant accroître leur production et connaissant des difficultés d'approvisionnement est quant à elle quasi stable depuis juin 2021, bien plus élevée qu'en moyenne.

Le solde d'opinion sur les prix prévus est en nette hausse

En janvier 2022, les chefs d'entreprise sont bien plus nombreux que le mois précédent à annoncer qu'ils augmenteront leurs prix au cours des trois prochains mois. Le solde d'opinion correspondant augmente nettement pour le quatrième mois consécutif et atteint un niveau inédit depuis l'automne 1982.

Les chefs d'entreprises sont à peu près aussi nombreux qu'en octobre 2021 à indiquer une amélioration de leur trésorerie. Le solde associé est quasi stable et reste supérieur à sa moyenne de longue période. Le solde sur les délais de paiement est également quasi stable, à un niveau inférieur à sa moyenne de longue période.

Évolution des prix de vente prévus dans l'industrie du bâtiment



Source : Insee

Le solde d'opinion sur l'évolution prévue des effectifs se replie

En janvier 2022, l'opinion des chefs d'entreprises sur l'emploi est moins positive que le mois précédent. Le solde d'opinion sur l'évolution à venir des effectifs pour les trois prochains mois se replie mais reste très au-dessus de sa moyenne de longue période. Celui relatif à l'évolution des effectifs au cours des trois derniers mois diminue plus nettement mais demeure également au-dessus de la sienne.

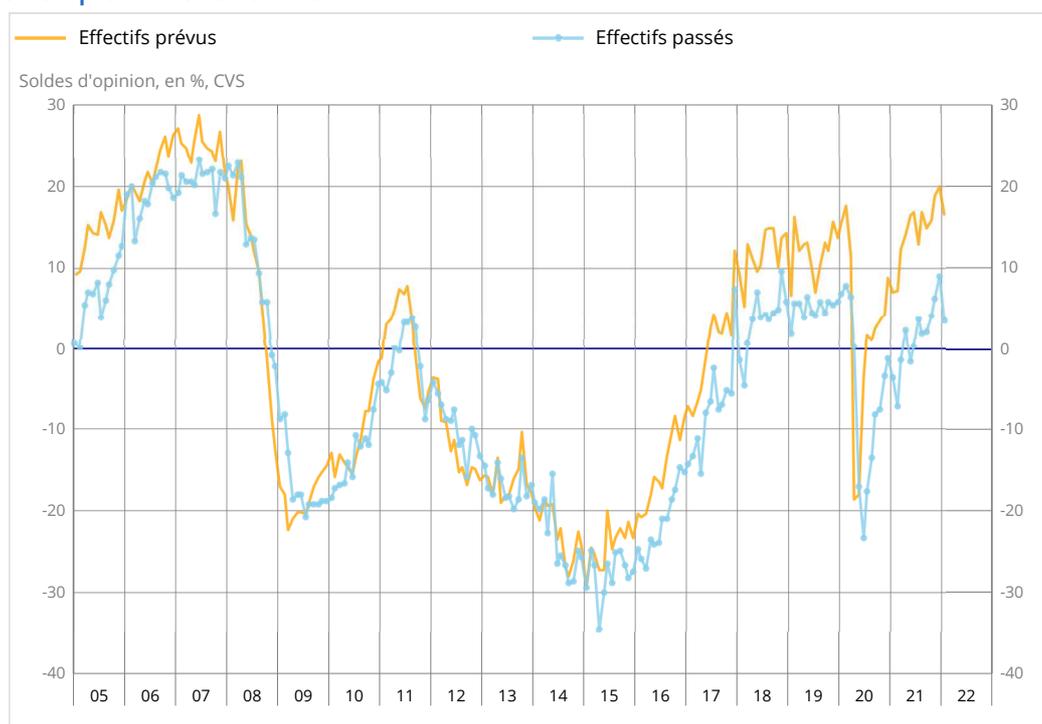
L'opinion sur les carnets de commandes se dégrade

En janvier 2022, les entrepreneurs du bâtiment sont bien moins nombreux que le mois dernier à juger que le niveau de leurs carnets de commandes est supérieur à la normale : le solde correspondant se replie de façon marquée mais se maintient largement au-dessus de sa moyenne. Par ailleurs, compte tenu de leurs effectifs, les entrepreneurs du bâtiment estiment que leurs carnets de commandes assurent 8,7 mois de travail, une durée légèrement moins élevée que le mois précédent et qui demeure nettement au-dessus de sa moyenne de longue période (5,9 mois).

Révisions

Le climat des affaires dans l'industrie du bâtiment de décembre 2021 est révisé à la baisse d'un point. Cette révision s'explique principalement par la prise en compte de réponses tardives d'entreprises.

Évolution de l'emploi dans le bâtiment



Source : Insee

Pour en savoir plus

Le solde d'opinion correspond à l'écart entre le pourcentage de réponses « en hausse » et le pourcentage de réponses « en baisse ».

Les réponses à cette enquête ont été collectées entre le 27 décembre 2021 et le 17 janvier 2022.

Tous les soldes d'opinion résultant de l'enquête sont publiés dans ce numéro d'Informations Rapides et dans les séries complémentaires mises en ligne.

Des informations complémentaires (méthodologie simplifiée et détaillée, nomenclatures, etc.) sont disponibles par l'onglet « Documentation » de la page web de cette publication.

Prochaine publication : le 23 février 2022 à 8h45

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr